



**Le Château de la Mure, de nos jours**  
Vue façade sud-ouest



**Le château du Cluzel, couvent du Bois des Sœurs**  
À gauche on reconnaît sa vaste chapelle  
et à droite sa tour cylindrique

Il devient une référence officielle avec la circulaire préfectorale du 25 mai 1836. Le tracé a été « exploré » par les ingénieurs Traban et Brou. Dès le 19 juin 1836, le Conseil Municipal peut en prendre connaissance. Le 1er septembre 1836, il est le premier du « *nouveau tableau des chemins existants* » dont la hiérarchie est ainsi bouleversée.

En tête, le chemin de grande communication (équivalent de nos routes départementales): Saint-Etienne-Montaud<sup>(1)</sup> - Michon-Montsalson (au bas de la pente) Dourdel-Saint-Genest-Lerpt-Saint-Just etc. Roche-la-Molière est intéressée car à Dourdel se greffe une voie d'accès importante. Il est prévu avec une largeur de 8 mètres alors que tous les autres chemins ont 6, 5 ou 4 mètres. Il a l'avantage, une fois le Col de Michon atteint, de rester au pied de Montsalson aux environs de 600 m en décrivant d'abord une grande courbe puis deux plus petites (dont celle de La Taillée). Il redescend vers 570 m à Dourdel. Son altitude varie peu jusqu'au bourg : 581 m à Gouttenoire, 576 m vers la Mairie.

La vieille route pouvait, de là, mener au Petit Logis<sup>(2)</sup>. Partant de 577,70 m au début du Boulevard du Minois, elle remonte à 610 m au niveau du chemin du Minois pour redescendre à 572,60 m au carrefour de la nouvelle route prévue et 574 m au Petit Logis. La nouvelle route supprime une dénivellation d'une trentaine de mètres, avec une pente forte aux

deux extrémités. En contournant la colline, elle passe de 576 m à la Mairie à 575,20 m au nord du Château de la Mûre, 575m au début du chemin de Trémoulins et à 572,60 m au carrefour avec la vieille route. Au total, si le tracé du GC12 est nettement plus long entre Saint-Etienne et le bourg de Saint-Genest-Lerpt que celui qui passe par Côte-Chaude et Le Cluzel, il offre l'énorme avantage de ne plus présenter, jusqu'à Saint-Genest-Lerpt, qu'une seule côte de Saint-Etienne à Michon qu'il prend d'ailleurs en biais, ce qui diminue la pente.

Sans doute le GC12 comportait des parties anciennes : Dourdel-Saint-Genest-Lerpt/Dourdel-les Baraudes. Mais la plus grande partie restait à réaliser. Le 16 juillet 1837, lorsque le Conseil vote les ressources nécessaires pour la réparation ou la construction des chemins vicinaux, les travaux du chemin de Grande Communication « *auxquels la commune est intéressée* » sont à l'ordre du jour. Il s'agit de « *préparer les ressources nécessaires pour y pourvoir pendant l'année 1838* » Outre une imposition (centimes additionnels) le Conseil prévoit des prestations en nature (deux journées de travail par habitant).

Malgré cela, les travaux n'avancent pas. Pis encore! le 18 mai 1840, le conseil d'Etat remet en question « l'impérieuse nécessité » du chemin de grande communica-

(1) Commune encore indépendante de Saint-Etienne

(2) Nom actuel « Le Chasseur »

tion désormais appelé GC12. Le Conseil Municipal « ne peut que déplorer les lenteurs qu'entraîne cette fâcheuse décision ». Il fait appel au Conseil Général et au Préfet pour le rétablissement de ce chemin « et la continuation par le Petit Logis sous Cizeron, suivant le tracé de ces Messieurs les ingénieurs ». Faisant fi de la décision du Conseil d'Etat, le Conseil vote, le 28 juin 1840, les crédits de 1841 pour les chemins : dont 2 journées plus 5 centimes additionnels, dont 3,33 centimes seront consacrés au GC12. Les crédits seront renouvelés en 1842 et les années suivantes.

### **Enfin un chemin de grande communication par le Cluzel mais avec une forte dénivellation :**

Le 14 décembre 1845, le maire André Thomas Colcombet peut s'estimer satisfait : « depuis l'achèvement du chemin Saint-Genest - Lerpt - La Reine - Le Cluzel - Côte-Chaude, grâce aux efforts persistants de son maire et une subvention de 20 000 F fournie par quelques propriétaires (où le maire est intervenu pour un tiers) la Commune est dotée d'un chemin de grande communication qui la traverse dans son plus grand parcours »

**Vers un nouveau chemin de**

### **grande communication par Dourdel sans dénivellation : GC12 ( Devenu RD8 ).**

Le plus difficile était fait mais le GC12 reste un sujet constant de préoccupations. Pour l'élargir il faut acheter des terrains. Le 8 février 1846 le Conseil approuve l'achat de 2 780m<sup>2</sup> à André Fauvain pour 800 F et de 4 000 m<sup>2</sup> à Claude Collard pour 700 F. Le 21 juin de la même année, nouveaux achats à André Colcombet (dans la traversée du Bourg), Emile Thiollière, Jean-Claude Peyret, Victor Paillon ainsi qu'aux hospices : « dans un moment où il est nécessaire de procurer du travail à la classe ouvrière et malheureuse par la cherté excessive des denrées » (11 avril 1847). Des crédits nouveaux sont votés pour employer les chômeurs aux travaux des chemins vicinaux (1304 F. par les centimes additionnels) et des subventions sont demandées à l'Etat. En juillet 1847, nouveau crédit de 1969 F

La construction du GC12 a entraîné des modifications dans les propriétés traversées. Les années 1849-1852 sont consacrées à la résolution de ces problèmes mais le GC12 absorbe les deux tiers des crédits.

Les principaux chemins ayant été aménagés entre 1830 et 1848, ne poseront, après, que des problèmes d'entretien.

Ils sont assez importants car, outre les tracés sur des pentes fortes, le trafic intense est responsable de nombreuses dégradations. En effet, le transport du charbon s'effectue longtemps par les chemins. La voie ferrée Roche-Firminy n'est étudiée qu'en 1859 et il faut attendre 1861 pour la ligne Roche - Le Cluzel - La Fouillouse. Le 29 mai 1856 le GC12 est dans un « triste état » par « l'effet des immenses transports de la Grande Compagnie des Mines de la Loire ». Aux transports s'ajoutent les conséquences de l'exploitation souterraine, en particulier dans le secteur de Michon proche du Puits Rambaud. Si le Second Empire ne revient pas sur l'aménagement du GC12, il est important de noter que plusieurs chemins verront leur largeur réduite. Ainsi « l'ancienne route » Saint-Etienne-Montbrison perd deux mètres de large entre le Rieudelet et le GC12 (novembre 1853)

Le GC12 deviendra la RD8. Une seule modification importante interviendra : grâce aux remblais fournis en quantité par la mine, les courbes entre Michon et Dourdel seront remplacées par un tracé rectiligne. Les travaux sont déclarés d'utilité publique le 26 octobre 1958. La réalisation se fait au cours de l'année 1959. L'un des premiers utilisateurs a été en juin 1959, le général De Gaulle, qui se rendait à Roche et au Chambon où il fut reçu par Pétrus Faure.

Pendant plusieurs années, les remblais comprenant des cendres chaudes se tasseront inégalement et provoqueront d'abondantes fumées blanches. Les plus dangereuses se formaient en hiver, en particulier après les chutes de neige. En février 1973 les riverains et les usagers de la route demanderont au Conseil Municipal d'examiner le problème.

### **15 - TRÉMOLIN** Hameau de Saint-Genest-Lerpt par Raymond Curtet

#### **Orthographe et étymologie :**

Question préliminaire : quelle orthographe choisir ? En effet, sur la carte de Cassini ( fin XVIIIème

siècle ) figure Trémolin parmi la trentaine d'écarts de la parcelle de Saint-Genest-Lerpt. Sur la carte de 1805 on peut lire « Tremollins ». Le cadastre de 1834 porte la mention « hameau de Trémoulin ». Dans les recensements du XXème siècle l'orthographe la plus fréquente est Trémoulin ou Trémoulins. Dans certains registres,

on trouve successivement Trémolin, Trémoulin, Trémoulins, ce qui prouve à quel point les contemporains du XIXème et du XXème siècle n'avaient pas une idée précise de l'orthographe.

Cependant, la plus fréquente est celle du pluriel : Trémoulins. Les panneaux indicateurs situés sur le tronçon Chavannes-Le Chasseur portent le singulier Trémoulin. Par une fantaisie, fréquente actuellement, la carte établie pour la mairie, en juillet 1996, a choisi Trémolin, comme elle ressuscite Pierrafooy pour remplacer Pierrefoy. Est-ce pour faire plus ancien ? plus proche du patois ? ou plus savant ?

L'étymologie de Trémoulins est difficile à préciser. L'idée la plus simple qui vient à l'esprit est celle de « trois moulins » mais aucun texte ne permet de la justifier. Notons que, à la limite de la Ricamarie et du Chambon-Feugerolles existe aussi un Trémolin, placé sur l'ancienne route Saint-Etienne - La Croix de l'Orme - Firminy et de là vers Le Puy.

#### **Sa situation :**

Le Trémoulins lerptien, si nous le repérons sur la carte de l'arrondissement de Saint - Etienne (C.Brun, 8 juillet 1843 ADL 1F 1 CP 96) est bien placé sur l'ancienne route royale de Saint-Etienne à Saint-Just et Montbrison (par Côte-Chaude-

Pontsonneau-Chavannes-Trémoulins-Le Petit-Logis) c'est-à-dire sur l'une des deux grandes routes du début du XIXème siècle, la seconde étant la route Saint-Etienne-Le Puy par Le Devey, La Pinatelle. Le cadastre de 1834 mentionne encore « l'ancienne route de Saint-Etienne à Montbrison »

Au XVIIIème siècle, la route entre Côte-Chaude et Le Petit Logis abordait chaque versant obliquement mais on ignorait encore les lacets et la pente restait forte. A mi-chemin, entre le fond de la Vallée du Rieudelet et le sommet du versant, Trémoulins s'est établi très tôt bien que les versants soient assez raides.

C'est un village serré avec un anneau central de maisons desservi par une rue circulaire. Vers l'extérieur, un deuxième cercle forme un alignement discontinu. Un chemin partant de l'ancienne route Saint-Genest-Lerpt - Le Chasseur est visible sur les cartes de 1805 et 1834. En aval du hameau, la pente a été adoucie vers 1832-1834 par un lacet (cf. cadastre de 1834) <sup>(1)</sup>. La route est entourée d'une zone de prés, en particulier de Chavannes jusqu'au croisement avec la route Saint-Genest-Lerpt - Le Minois - Le Petit Logis, au niveau du lotissement actuel du Dauphin. Autour des prés, s'étendent des terres labourables.

#### **Ses activités rurales et artisanales :**

D'après l'analyse des registres de baptêmes, mariages, sépultures, puis d'état civil, portant sur la vingtaine d'années 1772-1792 <sup>(2)</sup>. Trémoulins n'est pas, à la fin du XVIIIème siècle, qu'un simple bourg agricole. Selon le système (appelé par P.Goubert) du « paysan plus » un petit artisanat s'est développé pour offrir des ressources complémentaires et du travail pendant la morte saison.

On constate donc l'existence d'une petite métallurgie : cinq forgers dont trois sont des forgers de boucles (ou boucliers) c'est-à-dire fournissent des anneaux métalliques servant à tendre une courroie et utilisés en agriculture et en armurerie.

Le textile n'est représenté que par un passementier, mais il est vrai qu'à proximité on trouve la plus forte concentration avec 19 métiers répertoriés à la Réardière. Métier à la main, de type ancien ; le premier métier à la Zurichoise ne sera introduit qu'à la veille de la Révolution au Bourg de Saint-Genest Lerpt, par Antoine Neyron. Un secteur tertiaire comprend un cabaretier et un tailleur d'habits.

#### **Sa population :**

Les recensements de 1800 et 1806 sont trop généraux et ne nous fournissent aucune précision sur Trémoulins. Le premier valable est celui de 1841 qui attribue à Trémoulins 118 habitants. L'agriculture n'emploie que 10 per-

sonnes, mais les aides familiaux, épouses et enfants, ne sont en général pas décomptés.

Pour la passementerie on dénombre 14 femmes et 10 hommes ainsi qu'une canneteuse. C'est de loin l'activité la plus importante. L'armurerie reste présente et occupe deux personnes. En 1846, la population est stable (121 habitants) ce qui place Trémoulin au 4ème rang des lieux peuplés de la Commune (après le Bourg 336 h ; Côte-Chaude 201 h ; Montsalson 137 h). Le nombre de passementiers recensés (23 hommes, 5 femmes et 1 canneteuse) est constant. Aucun autre changement ne peut être noté. En 1851, si la population a peu progressé (125 h), la passementerie marque un net progrès (22 hommes et 18 femmes). Le recensement de 1856 ne nous est guère utile car il compte ensemble Trémoulins et Chavannes. En 1861, Trémoulins retrouve son effectif de 1841 avec 119 h. et seulement 3 passementières et 11 passementiers recensés. L'armurerie n'est plus représentée. La population continue à baisser à la fin du XIXème siècle : 1881, 113 h ; 1891, 70 h avec seulement 11 passementiers et 6 passementières.

Une nette reprise se manifeste à la fin du XIXème siècle. En 1896, la passementerie occupe 21 hommes et 18 femmes. On ne signale que la présence de 2 mineurs.

En dehors de l'agriculture,

<sup>(1)</sup> C'est au même moment que sont aménagés les lacets de la route: Le Cluzel-Le bourg de St Genest- Lerpt.

<sup>(2)</sup> voir De Bize et De Vent.

qui n'évolue guère (5 emplois), le recensement signale un tonnelier et deux rentiers (Dubanchet Antoine et Ricard Fernand).

Le début du XXème siècle est marqué par un déclin continu dû aux difficultés nombreuses de l'époque : crises diverses de la soierie, première guerre mondiale, et reprise lente. En 1926 Trémoulins ne compte plus que 59 habitants. La passementerie emploie encore 24 personnes et la mine 5. Les activités se sont cependant diversifiées avec, en particulier, 6 travailleurs de la métallurgie. En 1931 la population est réduite à 46 habitants mais remonte à 64 en 1936 (dont 5 étrangers). On compte 8 tisseuses et 2 tisseurs ainsi que 6 mineurs et 5 ouvriers de la métallurgie. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, en 1946, Trémoulins a 53 habitants (dont 2 étrangers), 9 tisseuses et 6 mineurs. Le nombre de cultiva-

teurs reste identique. Puis il y a une reprise lente : 1954 : 73 habitants (dont 2 étrangers) 7 tisseuses, 6 mineurs, 6 travailleurs de la métallurgie et 6 travailleurs du commerce. 1968 : 85 habitants. Les recensements postérieurs ne permettent pas de donner d'autres indications, les découpages étant différents et la loi sécurité-liberté interdisant la communication des populations des écarts dans les communes de moins de 10 000 h.

Jusqu'à la fin des années 1960, la population est groupée dans le hameau en demi-cercle que nous avons décrit. De 110/120 habitants (maximum 125) elle est retombée à 70-85 habitants. En 1931 : 46 habitants. Sur le versant il a été possible d'aménager des lotissements comme ceux qui se sont multipliés depuis les années 1950-1960 : en aval de Trémoulins celui des Combes et en amont celui du Vert Logis.

## 16 - LE PARC ET LE CHÂTEAU DE LA MURE

d'après Marie-Thérèse Silvestre  
et Raymond Curtet

Au nord du bourg et maintenant incluse dans la zone des lotissements, la gentilhommière de la

<sup>(1)</sup> les cartes (1805-1830) écrivent Murs ou Mœurs. C'est le cadastre de 1834 qui, pour la première fois écrit «La mure»

Philip, négociant à Saint-Etienne.

L'acte de vente nous décrit le domaine : « maison et jardin de maître, bâtiment d'exploitation, cour, jardin, prés, terres, pâtures et bois composés d'un grand terrement à Mure... d'un terrement à Trémolin... d'un autre appelé Surieux, contenant avec les immeubles 20 ha... d'un bois taillis de La Roa contenant 5 ha »

Le « clos » Philip fut planté d'arbres variés et superbes dont la liste révèle la qualité du pépiniériste, Monsieur Guy Otin, qui les a choisis (séquoias, araucarias, cèdres, mûriers ... il reste encore de beaux arbres, dont un séquoia de 7 mètres de circonférence).

Les Philip vendent le 22 mai 1919 à un ancien négociant de Saint-Etienne : Monsieur Joseph

Valette qui se rend acquéreur du parc de la Mure, d'environ 10 hectares entourés de murs comprenant la gentilhommière, ses dépendances et une ferme attenante.

Les héritiers : les familles Valette et Surrel vendent la propriété de La Mure à Monsieur Linossier le 5 juillet 1946 et la ferme à Monsieur Béal (l'exploitant) en mai 1956. Monsieur Béal fait des lotissements sur ses terrains agricoles. Monsieur Linossier vend le parc de La Mure en 1969 à Monsieur Marcel Faure, entrepreneur-lotisseur. Celui-ci vend une grande partie de la propriété en plusieurs lotissements dénommés : « le Parc de La Mure » et « le Clos de la Mure ».

Château de la Mure en 1969 avant restauration.  
Façade nord-est.



## 17- LE PARC ET LE CHÂTEAU DE LA MURE,

Marie Thérèse Silvestre se souvient...

Quand je regarde cette photo du Château de la Mure, tout un passé ressurgit dans ma mémoire...

Nous avons la chance, tout enfant, de passer nos vacances, là, accueillis par nos grands-parents puis par nos tantes célibataires.

L'aile droite correspondait à ce que nous appelions « La grande cuisine » où restait encore, au fond, un immense fourneau noir. Le sol était pavé de pierres très régulières.

Plus à droite se trouvait un autre bâtiment, la « serre », avec son vitrage et ses persiennes extérieures déjà bien mal en point ! Elle abritait un grand bassin ovale et son jet d'eau, toujours à sec à cette époque. Autour de ce bassin nous avons imaginé une piste cyclable : les jours de pluie c'était un de nos passe-temps ; la serre devenait ainsi notre salle de jeux. L'hiver on y mettait le matériel de jardin.

Au premier étage du bâtiment de la serre, s'étendait une vaste salle, celle du billard, veuve de ses belles peintures murales, car quand mon grand-père avait acheté la propriété tout avait déjà disparu ! A l'arrière de ce bâtiment habitait le jardinier et en contre-bas se trouvaient les remises et écuries.



Château de la Mure au début du XXème siècle. Façade sud-ouest

Le domaine de la Mure possédait toute une installation d'eau privée, qui ne fonctionnait déjà plus du temps de mon grand-père : citerne intérieure, toilettes, lavabos, eau sur l'évier, bassins intérieurs et extérieurs. L'eau arrivait sous pression par un aqueduc descendant d'une nappe d'eau de la colline et traversant le passage actuel du RD 8.

Le parc était planté d'arbres splendides, il avait été dessiné par le pépiniériste Guy Otin, wellingtonias immenses (il en reste dans les lotissements actuels ; l'un d'eux avait été étêté par la foudre) magnolias près de la maison, araucarias, mûriers, cèdres, sorbiers, chênes rouges et j'en passe...

Enfants, nous partions à la découverte du parc, avec interdiction de passer trop près des bassins alimentés par des sources. L'un était bordé sur un côté d'une collection de rhododendrons de toutes les couleurs : c'était « le bassin d'en-bas », près de la route qui monte sur Trémoulins ; celui d'en-haut avait des nénuphars et on était fasciné par « ces fleurs qui nageaient ! »...

Près de « la maison », dans une rocaille, se trouvait « la source », toujours très pure et très fraîche.

On allait y puiser l'eau juste avant de se mettre à table, pour qu'elle soit plus fraîche ; pour atteindre l'eau il fallait se mettre à

genoux !

Devant la maison il y avait un bassin avec des poissons rouges. Nous faisons de l'équilibre sur les bordures de pierre des massifs qui l'encadraient... attention au bain !

Une grande partie du rez-de-chaussée du corps principal était également dallée de pierres. L'escalier en pierre avait une belle rampe en fer forgé.

A l'époque on vivait sur le terrain et on tirait partie de tout. Les vaches donnaient leur lait et étaient attelées pour récolter le foin. Le verger produisait de nombreuses variétés de pommes et de poires délicieuses. On en mangeait tout l'hiver.

Ces bons moments ont pris fin à cause de l'indivision familiale à la suite du décès de mes tantes, de l'entretien trop lourd et de la guerre de 1939. C'est à la Mure, en plein après-midi que j'ai entendu sonner le tocsin, les cloches sonnaient de toute part et à toute volée, suivi du glas. C'était en août 1939. J'étais dans le potager avec une de mes tantes.

« La maison » en passant de mains en mains a été modifiée, l'aile droite (serre, billard, etc) rasée, le parc loti... tout a changé d'aspect, mais les souvenirs d'enfance sont encore là.

Écrit en 2003

## 18 - LA RÉARDIÈRE

*d'après Raymond Curtet*

Située au nord du bourg de Saint-Genest-Lerpt, à l'extrémité de la zone des lotissements près de la limite avec Villars et bien visible du périphérique ouest lorsque l'on vient de l'A72, La Réardière est une gentilhommière citée dans les textes dès le XVème siècle.

Bâtiment rectangulaire de trois étages sur des caves voûtées (cellier), cour entourée de murs sur lesquels s'appuie un vieux colombier, la demeure a connu divers propriétaires (Demeure, Garnier, Réal, Frotton) du XVème au XVIIIème siècle. En 1717 Jean Frotton (prêtre sociétaire de l'Eglise de St-Etienne, prêtre commis de St-Genest-Lerpt) fait dresser le 24 septembre l'inventaire de La Réardière qu'il vend le 30 juillet 1730 à Barthélémy Gourgouillat, dont hérite Pierre Gourgouillat, docteur en théologie, prêtre-chanoine de Notre-Dame à Saint-Etienne et de Saint-Thomas à Fourvière (Lyon).

Le domaine passe ensuite à son beau-frère Jean-Claude Thiollière, marchand, changeur, conseiller du Roi et ancien échevin de Saint-Etienne. Par la fille de ce dernier, la gentilhommière devient la propriété de son mari Régis Philip.

Les Philip en restent propriétaires jusqu'en août 1917. Divers propriétaires se succèdent depuis.

A l'ouest de la gentilhommière un bâtiment qui lui est parallèle fut, à la fin du XVIIIème et au début du XIXème siècle, un centre d'industrie de la passementerie (attesté par de nombreux décès de jeunes ouvrières, d'origine rurale). La dureté du travail manuel, les mauvaises conditions d'hygiène dans l'atelier (manque d'aération, poussière ...) et dans le logement, sont responsables de la forte mortalité (tuberculose) de ces jeunes passementières venues de campagnes proches ou éloignées.

L'industrie textile disparaît à La Réardière au cours de la première moitié du XIXème siècle. En 1841, d'après un premier recensement crédible, sur 25 habitants La Réardière ne compte plus qu'une passementière et deux passementiers. Le seul recensement des métiers, très tardif (1881) ne mentionne pas La Réardière.

## *Quel devenir pour la vallée du Cluzel ?*

*La vallée du Cluzel que vous venez de découvrir à travers ces trois promenades, et par la lecture des exposés, ne vous apparaît-elle pas comme une coulée de verdure offrant encore des espaces agricoles, des qualités paysagères et des possibilités de loisirs ?*

*Certes, une entreprise de ferrailage et de démolition dépare le fond de cette vallée. Ce lieu sera-t-il réhabilité après le déplacement de l'entreprise ou dissimulé par un épais rideau de verdure ?*

*Le réseau d'assainissement et la station d'épuration seront-ils modernisés pour redonner vie au Rieudelet ?*

*Le passage de l'autoroute Lyon-Toulouse n'aggraverait-il pas les nuisances ?*

*La pression foncière ne viendra-t-elle pas recouvrir champs et espaces boisés de zones pavillonnaires ?*

*Depuis sa création, Lerpt-Environnement se soucie de ces problèmes, particulièrement en cette période de négociation du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).*

*Saint-Etienne-Métropole a déjà choisi le chemin de Montchaud, réouvert par Lerpt-Environnement, pour raccorder la commune de Villars à la dorsale de randonnée allant de Saint-Etienne à Saint-Victor.*

*Nous espérons que les décideurs et les élus de notre commune, ainsi que ceux de Saint-Etienne-Métropole, sauront trouver les fonds pour faire de la forêt de Montchaud un espace public de détente, aux limites des trois communes Saint-Etienne, Villars et Saint-Genest-Lerpt.*

*Octobre 2003*

*le bureau de Lerpt-Environnement*

## BIBLIOGRAPHIE

*Pour en savoir plus,  
vous pouvez consulter les ouvrages et documents suivants :*

- « Procès-verbaux des Conseils Municipaux »  
*(Archives Municipales depuis 1808)*
- « Les recensements conservés de 1841 à 1956 »  
*(Cité Administrative d'Etat de Lyon)*
- « Chefs d'ateliers, tisseurs de rubans, velours, passementeries »  
*(édité en 1881)*
- « Le patrimoine minier stéphanois – tome 1 »  
*de Maurice Bedoin*
- « Etude sur le chemin de fer du Cluzel »  
*de A. Bon*
- « Côte-Chaude, mon village »  
*de Claudius Borie*
- « De Bize et de Vent »  
*de Raymond Curtet*
- « Autrefois, Côte-Chaude et ses alentours »  
*de Roger Fiasson*
- « Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire »  
*de G. Gardes*
- « Histoire générale des mines de la Loire – 2 volumes 1922 »  
*de L.J. Gras*
- « St-Etienne et sa région économique : un type de la vie industrielle 1937 »  
*de M. Perrin*
- « L'industrie rubannière dans la région stéphanoise (1895-1975) »  
*de Brigitte Reynaud*
- « Les châteaux historiques du Forez »  
*de E. Salomon*
- « Les industries et les hommes dans la région stéphanoise »  
*de Schneitzler*